

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN AQUACULTURE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ANCIEN LAC DE BALONG 1 POUR UN DEVELOPPEMENT PISCICOLE AU BENEFICE DE LA SOCIETE COOPÉRATIVE DES PÊCHEURS ET MAREYEUSES DE BATCHENGA (SOCOPEMABA)**

30/06/2026

**OBJET**

Ce document présente les termes de référence pour le recrutement d'un consultant national en aquaculture pour la réalisation de l'étude de faisabilité technique, sociale et environnementale de l'ancien lac de balong 1 pour un développement piscicole durable au bénéfice de la société coopérative des pêcheurs et mareyeuses de batchenga impactées par le Barrage Hydroélectrique de Nachtigal-Amont.

**VALIDATION**

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Asser YOKE Cadre Pêche 	Jean Clément SAA MILLIMONO Responsable DT/ RME 	Catherine MINYA Directrice Environnement et Social 

**LISTE DE DIFFUSION**

Interne : Directeur Général- Directeur des Contrats – Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux- de Directrice Environnement et Social.  
 Externe : Prestataire concerné.

**ACCESSIBILITÉ**

Confidentiel	<input type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
Restreinte	<input checked="" type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
Interne	<input type="checkbox"/>	Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
Libre	<input type="checkbox"/>	Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

## 1. Contexte et justification

La mise en eau du barrage hydroélectrique de Nachtigal a entraîné d'importantes modifications des écosystèmes aquatiques et des conditions d'exploitation des ressources halieutiques dans la zone d'influence du projet. Afin d'assurer une gestion durable des ressources biologiques affectées par la création de la retenue et de promouvoir le développement socio-économique des 223 pêcheurs et mareyeuses affectés par le projet, dont plus de 66% sont à Batchenga, un Plan d'Aménagement de la Pêche du barrage hydroélectrique de Nachtigal a été élaboré et validé le 23 juin 2023 par le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

Ce plan constitue le cadre de référence pour la gouvernance des ressources halieutiques présentes dans la retenue et la restauration des moyens de subsistance des 223 pêcheurs et mareyeuses affectés par le projet et promouvoir de l'aquaculture commerciale dans la zone. Il prévoit notamment la mise en œuvre de mesures visant à compenser la pression exercée sur les ressources halieutiques naturelles, à renforcer la sécurité alimentaire des bénéficiaires et à promouvoir des activités génératrices de revenus compatibles avec les objectifs de conservation et de développement durable.

Dans ce contexte, l'ancien lac de Balong 1 a été identifié comme un site présentant un potentiel de valorisation aquacole susceptible de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'aménagement notamment pour les pêcheurs et mareyeuses de la coopérative de Batchenga. En raison de ses caractéristiques hydrologiques, de sa situation géographique et de sa proximité avec les membres de cette coopérative (bénéficiaires du projet), ce plan d'eau pourrait constituer un espace favorable au développement d'activités aquacoles adaptées aux réalités locales.

Toutefois, avant toute intervention ou investissement, il est indispensable de disposer d'une connaissance approfondie des conditions techniques, économiques, sociales, foncières et environnementales du site afin de garantir la viabilité, la durabilité et la rentabilité des aménagements envisagés. Une étude de faisabilité complète permettra de déterminer les options de valorisation les plus pertinentes, les contraintes éventuelles ainsi que les mesures d'atténuation nécessaires pour prévenir tout impact négatif sur l'environnement et les usages existants.

Conformément aux orientations stratégiques du Plan d'Aménagement de la Pêche du Barrage Hydroélectrique de Nachtigal, la valorisation aquacole de l'ancien lac de Balong 1 constitue une opportunité de développement durable permettant :

- d'accroître la production halieutique locale afin de contribuer à la restauration du niveau de vie des bénéficiaires et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- d'accroître les sources de revenus de la coopérative des pêcheurs et mareyeuses de Batchenga ;
- de réduire la pression exercée sur les stocks halieutiques naturels grâce au développement d'une production aquacole contrôlée ;
- de favoriser la création d'emplois directs et indirects dans les filières de production, de transformation et de commercialisation des produits aquacoles ;
- de soutenir les objectifs de développement économique local de la zone riveraine du projet.

Ay JSM

Compte tenu des enjeux techniques, économiques, environnementaux et sociaux associés à ce projet, le recours à un consultant ou un cabinet d'étude accrédité en aquaculture s'avère nécessaire pour conduire une étude de faisabilité rigoureuse et conforme aux normes en vigueur.

Le recrutement d'une structure spécialisée permettra ainsi de disposer d'analyses fiables et d'orientations stratégiques fondées sur des données scientifiques et techniques indispensables à la prise de décision concernant la valorisation aquacole de l'ancien lac de Balong 1. Les résultats de cette étude serviront de base à la conception et à la mise en œuvre d'un projet aquacole viable, durable et conforme aux prescriptions du Plan d'Aménagement de la Pêche de barrage hydroélectrique de nachtigal.

## 2. Objet de la mission

La principale mission du consultant ou cabinet d'étude en aquaculture est de réaliser une étude de faisabilité technique, sociale et environnementale de l'ancien lac de Balong 1 pour conclure sur son aptitude à accueillir un développement piscicole durable au bénéfice de la coopérative des pêcheurs et mareyeuses de Batchenga. Plus spécifiquement, le prestataire devra notamment :

- D'écrire la tenure foncière (coutumière et administrative) du site abritant le lac de Balong1 et les principaux enjeux liés à sa valorisation ;
- Faire les layons nécessaires à l'intérieur du site et de son emprise afin de pouvoir conduire les différentes observations nécessaires à cette étude ;
- Réaliser un diagnostic physique, hydrologique et environnemental du site ;
- Caractériser la dynamique hydrique du site et sa capacité de recharge en eau (bassin, affluents, confluents etc.) et son régime saisonnier (période de crues et hauteur d'eau ; étiage et niveau d'eau minimum) ;
- Inventorier les espèces piscicoles locales disponibles dans le lac ou pouvant y être présentes ;
- Identifier les spéculations aquacoles (espèces piscicoles) les mieux adaptées au site et aux conditions locales ;
- Déterminer la capacité de charge et le potentiel de production aquacole du site ;
- Proposer les systèmes de production aquacole adaptés au site ;
- Réaliser une analyse technique du développement d'un projet piscicole dans ce site ;
- .
- Évaluer les risques environnementaux et sociaux potentiels et proposer les mesures d'atténuation appropriées ;
- Établir les besoins en infrastructures, équipements et ressources humaines le cas échéant ;
- Définir les mesures de mitigation environnementale et sociale.
- Identifier des sites alternatifs dans la zone.

## 3. Portée de la mission

Le site d'étude couvre une superficie d'environ 10 ha situé dans l'arrondissement de Batchenga, dans la localité du village Balong 1.

### 3.1 Étude Technique

Le consultant devra mobiliser toutes les expertises requises et devra :

- Réaliser les analyses physico-chimiques et biologiques de l'eau ;
- Évaluer la qualité du sol et des sédiments ;
- Inventorier les espèces piscicoles locales dans le lac ;

- Déterminer les espèces piscicoles domestiques adaptées au milieu ;
- Identifier et analyser les systèmes de production les plus appropriés (étangs, cages flottantes, enclos, systèmes intégrés, etc.) ;
- Examiner la possibilité d'implantation d'une éclosérie, dans le cas échéant sur le site de Balong 1, le cabinet est invité à examiner une alternative d'implantation de l'éclosérie dans la DUP de l'aménagement hydroélectrique sis à Ndokoa ;
- Définir les infrastructures nécessaires adaptées ;
- Évaluer les besoins en intrants, équipements et ressources humaines ;
- Élaborer différents scénarii techniques de production annuelles.

### 3.2 Étude environnementale et sociale

Le consultant devra conformément à la législation en vigueur au Cameroun :

- Décrire l'état initial de l'environnement du site (tenure foncière, enjeux de valorisation etc.) ;
- Identifier les potentiels impacts positifs et négatifs du projet ;
- Évaluer les risques environnementaux ;
- Évaluer les risques socio-économiques ;
- Etablir l'inventaire des ressources halieutique du lac ;
- Définir les mesures de suivi environnemental ;
- Proposer un mécanisme de consultation des parties prenantes. Les études environnementales en aquaculture portent notamment sur les impacts sur la qualité de l'eau, la biodiversité, les écosystèmes aquatiques et les populations riveraines.

## 4. Mandat et responsabilités du consultant

Le cabinet d'étude en aquaculture sera chargé de conduire une étude de faisabilité complète visant à déterminer les conditions techniques, sociales et environnementales de la valorisation aquacole de l'ancien lac de Balong 1. Cette étude devra permettre au maître d'ouvrage de disposer d'éléments objectifs pour la prise de décision relative à l'aménagement piscicole, à l'exploitation et à la gestion durable du site.

L'étude devra identifier les opportunités, les contraintes, les risques et les mesures d'atténuation nécessaires à la mise en œuvre d'un projet aquacole viable et durable. De façon spécifique, il s'agira de :

### A. Diagnostic et caractérisation du site

Le cabinet devra :

- Réaliser un état des lieux détaillé du site et de son environnement immédiat ;
- Déterminer les caractéristiques physiques, hydrologiques et topographiques du site ;
- Évaluer la superficie exploitable pour la pisciculture durable, le volume d'eau disponible ainsi que la profondeur moyenne toute saison ;
- Analyser les usages actuels et antérieurs du site ;
- Identifier les contraintes foncières, techniques et réglementaires ;
- Produire une cartographie du site et des infrastructures environnantes existantes.

### B. Étude de faisabilité technique

Le cabinet devra :

- Réaliser les analyses physico-chimiques et biologiques de l'eau ;
- Évaluer la qualité du sol et des sédiments ;
- Inventorier les espèces piscicoles locales dans le lac ;
- Déterminer les espèces piscicoles domestiques adaptées au milieu ;

- Examiner la possibilité d'implantation d'une éclosérie, dans le cas échéant sur le site de Balong 1, le cabinet est invité à examiner une alternative d'implantation de l'éclosérie dans la DUP de l'aménagement hydroélectrique sis à Ndokoa ;
- Définir les infrastructures nécessaires adaptées ;
- Évaluer les besoins en intrants, équipements et ressources humaines ;
- Élaborer différents scénarii techniques de production annuelles.

### C. Étude environnementale et sociale

Le cabinet devra :

- Identifier les impacts environnementaux potentiels du projet et élaborer, au besoin, une notice d'impact environnementale et sociale appropriée conformément à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer les risques liés à la qualité de l'eau et à la biodiversité ;
- Analyser les interactions avec les activités riveraines ;
- Évaluer les impacts sociaux sur les populations locales et/ou la perception des populations ;
- Définir les mesures d'atténuation et de suivi environnemental.

### D. Analyse institutionnelle et réglementaire

Le cabinet devra :

- Examiner le cadre juridique national applicable à l'aquaculture au regard de la superficie (10 ha) et du type d'exploitation à mettre en place ;
- Identifier les autorisations et agréments requis ;
- Analyser les modalités de gestion et de gouvernance du site notamment la sécurisation foncière, le pilotage et autres intervenants potentiels lorsque pertinent ;

## 5. Livrables attendus

Le cabinet devra fournir :

1. Un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée et le chronogramme d'exécution des activités ;
2. Un rapport de diagnostic du site ;
3. Un rapport d'études techniques ;
4. Un rapport d'études environnementales et sociales ;
5. Un rapport final consolidé incluant entre autres :
  - les conclusions de faisabilité ;
  - les risques et mesures de mitigation ;
  - les recommandations opérationnelles ;
  - un plan d'affaire si les études techniques s'avèrent concluantes. Ledit plan devra être élaboré à la suite d'une analyse économique et financière sur la base des informations déjà mobilisées.

## 6. Résultats attendus

À l'issue de cette mission d'étude :

- Le potentiel aquacole de l'ancien lac de Balong 1 est clairement établi ;
- Les espèces et systèmes de production les plus adaptés sont identifiés ;
- Les impacts/risques environnementaux et sociaux sont identifiés/maîtrisés ;
- Un schéma d'aménagement aquacole durable est proposé ;

Ay Jese

- Les décideurs disposent d'un dossier complet d'aide à la décision pour la valorisation aquacole du site.

## 7. Profil du consultant

Le cabinet devra :

- Être légalement constituée et dotée d'une expertise en aquaculture ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience dans les études aquacoles ou domaines connexes ;
- Disposer d'experts en aquaculture, environnement, hydrobiologie
- Avoir réalisé au moins deux (02) études similaires au cours des cinq dernières années.

## 8. Durée de la mission d'étude

La durée maximale de la mission est fixée à **deux (02) mois**, incluant les investigations de terrain, les analyses, les consultations et la production des livrables.

## 9. Contenu de l'offre

Les soumissionnaires auront à produire, dans une enveloppe cachetée les pièces ci-dessous définies datées et signées par eux, rédigées en langue française, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original papier et trois (03) copies papier + 1 copie électronique sur clé USB.

**Une lettre de soumission datée et signée**, indiquant l'engagement du soumissionnaire à réaliser les prestations dans les conditions de prix et de délai proposé ;

**Une offre financière détaillée**, datée et signée, et une proposition d'échéancier de paiement.

### Un Dossier administratif comprenant:

- ✓ La carte de contribuable en cours de validité ou équivalent (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;
- ✓ Le registre de commerce ou équivalent ;
- ✓ Un certificat d'imposition en cours de validité signé d'un responsable des impôts habilité, territorialement compétent (original) ;
- ✓ Une attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;
- ✓ Une attestation de non-redevance et le bordereau de situation fiscale en cours de validité (original) ;
- ✓ Une attestation de soumission pour CNPS (original) ou équivalent ;
- ✓ Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
- ✓ Une attestation d'assurance RC Professionnelle ;
- ✓ L'attestation et le plan de localisation ;
- ✓ Pour les prestations réglementées, l'agrément du prestataire ;
- ✓ Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 9 devront être produites pour chacun des membres du groupement.

N.B. : Les pièces administratives devront être produites en original ou copies certifiées conformes par l'autorité du service émetteur et datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

**Une offre technique détaillée ;**

Ce document comprendra :

- ✓ Présentation du cabinet : Profil et Références ;
- ✓ Approche méthodologique proposée démarrant par l'état des lieux dressé à l'issue de la visite de site, l'approche méthodologique de faisabilité de la prestation incluant les aspects techniques, économiques, sociaux, environnementaux et fonciers, le planning de réalisation et de suivi de la prestation ;
- ✓ Organisation envisagée : Composition et expertise de l'équipe de l'organisation ;
- ✓ Compréhension des termes de référence : Commentaires et suggestions ;
- ✓ Références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années dans les études aquacoles ou halieutiques dans de plans d'eau continentaux, lacs, retenues ou barrages au cours de ces cinq (05) dernières années ;
- ✓ Preuves des réalisations des missions similaires au cours des cinq dernières années (Ex : attestations de fin de mission) ;
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire complète couvrant les volets technique, environnemental et social ;
- ✓ Connaissance parfaite de la zone ;
- ✓ Moyens logistiques disponibles ;
- ✓ La disponibilité des experts clés pendant toute la durée de la mission ;
- ✓ La maîtrise des normes nationales et internationales relatives à l'aquaculture durable en milieu lacustre, à l'évaluation environnementale.

Les CVs datés et signés ainsi que les diplômes du personnel clé identifié dans le tableau ci-dessous :

Poste	Qualifications minimales	Expérience requise	Rôle principal
<b>Chef de mission / Expert senior en aquaculture</b>	Bac+5 minimum en aquaculture, halieutique, sciences animales ou domaine connexe	05 ans minimum dont au moins 02 études de faisabilité aquacole ou projets similaires	Coordination générale de la mission, supervision technique, validation des livrables et formulation des orientations stratégiques. Détermination des systèmes d'élevage adaptés, dimensionnement des infrastructures et élaboration du plan de masse
<b>Hydrobiologiste/Limnologiste</b>	Bac+5 minimum en hydrobiologie, limnologie, biologie aquatique ou sciences de l'environnement	05 ans minimum d'expérience dans l'évaluation des écosystèmes aquatiques et analyses physico-chimiques des eaux	Analyse des caractéristiques biologiques du lac, inventaire de la biodiversité et évaluation de la capacité de charge biologique, Réalisation et interprétation des analyses physico-

Ay

5000

			chimiques des eaux et formulation des recommandations techniques
Spécialiste en évaluation environnementale et sociale	Bac+5 minimum en environnement, gestion des ressources naturelles ou discipline équivalente	05 ans minimum dans les études d'impact environnemental et social	Identification des impacts, et définition du dispositif de suivi environnemental

## 10. Appréciation de l'offre

Les offres seront évaluées comme suit :

L'offre technique pèsera pour 70% de la note finale et sera calculée suivant les critères du tableau ci-dessous qui seront appréciés en fonction des documents reçus :

Critères	Note
Présentation de la structure : Profil et Références	Sur 05 points
Approche méthodologique proposée démarrant par l'état des lieux dressé à l'issue de la visite de site, l'approche méthodologique de faisabilité de la prestation incluant les aspects techniques, économiques, sociaux, environnementaux et fonciers, le planning de réalisation et de suivi de la prestation	Sur 20 points
Organisation envisagée : Composition et expertise de l'équipe	Sur 15 points
Compréhension des termes de référence : Commentaires et suggestions	Sur 10 points
Références de missions similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années dans les études aquacoles ou halieutiques dans de plans d'eau continentaux, lacs, retenues ou barrages au cours de ces cinq (05) dernières années	Sur 05 points
Preuves des réalisations des missions similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de fin de mission)	Sur 05 points
Une équipe pluridisciplinaire complète couvrant les volets technique, économique, environnemental et social	Sur 10 points
Connaissance parfaite de la zone	Sur 05 points
Moyens logistiques disponibles	Sur 10 points
La disponibilité des experts clés pendant toute la durée de la mission	Sur 05 points
La maîtrise des normes nationales et internationales relatives à l'aquaculture durable en milieu lacustre, à l'évaluation environnementale et à la restauration des moyens d'existence.	Sur 10 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Ay Jesa



Seules les propositions techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 60 points feront l'objet d'une évaluation financière.

L'offre financière (OF) sera évaluée comme suit :

$$OF = \frac{\text{Montant évalué du mieux-disant} \times 100}{\text{Montant évalué du soumissionnaire}}$$

$$\text{Note Finale du prestataire} = 0.7 \times OT + 0.3 \times OF$$

Toutefois, si dans le panel des soumissionnaires apparaît une offre très en écart par rapport à la moyenne des offres, le Client se réserve le droit de revoir le dispositif de cotation des offres financières exposé ci-dessus.

- Les critères de mieux-disant sont susceptibles d'apporter 15% points comme suit :

L'appréciation des offres dans les domaines de la santé et de la sécurité, et de l'éthique et de la conformité, constitue un critère de mieux-disant pouvant attribuer jusqu'à 10% de points supplémentaires.

L'appréciation du pitch constitue un bonus pouvant attribuer jusqu'à 5% de points supplémentaires.

#### 11. Délai de soumission des offres

Les offres devront parvenir au siège de NHPC au 1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos Yaoundé (Cameroun) au plus tard le vendredi, 17 juillet 2026 à 12H00. Elles devront obligatoirement être présentées sous plis fermés portant uniquement la mention : « **Recrutement d'un consultant ou un cabinet d'étude national accrédité en aquaculture pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique, sociale et environnementale de l'ancien lac de balong 1 pour un développement piscicole durable au bénéfice de la coopérative des pêcheurs et mareyeuses de batchenga** » à l'attention du Service Achats de NHPC.

Les dossiers incomplets entraîneront une disqualification immédiate.

**NB :** Les cabinets ou structures qui désirent postuler seront conviées à une visite de reconnaissance préalable du site de Balong 1 situé dans l'arrondissement de Batchenga, avant la soumission de leurs offres techniques et financières, afin de mieux apprécier les conditions d'exécution de la prestation.

#### 12. Principaux Interlocuteurs

Pour toute information relative à la prestation, le Prestataire pourra contacter :

M. Asser YOKE  
Cadre Pêche  
(+237) 670 10 98 71  
[asser.yoke@nhpc.cm](mailto:asser.yoke@nhpc.cm)

M. François Menye  
Chef Service Procurement  
(+237) 652 03 59 86  
[francois.menye@nhpc.cm](mailto:francois.menye@nhpc.cm)

Ay Jean

